

RCS : CAEN Code greffe : 1402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 00590 Numéro SIREN : 829 486 471 Nom ou dénomination : A&F HOME'S
--

Ce dépôt a été enregistré le 05/04/2022 sous le numéro de dépôt 2630

A&F HOME'S

Société par actions simplifiée
au capital de 3000 euros
Siège social : 71 AVENUE DE COURSEULLES
14000 CAEN
Société en liquidation
RCS CAEN 829486471

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 MARS 2022

L'an deux mille vingt deux, et le 24 MARS à vingt heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation du liquidateur. Il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'assemblée est présidée par Mme BERCOVICI Anna, Liquidateur. Le Président constate que tous les associés sont présents ; en conséquence, l'assemblée réunit le quorum exigé par la loi et les statuts pour pouvoir valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport du Liquidateur et les comptes de liquidation ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par l'article 37 du décret du 23 mars 1967 ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- Rapport du Liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation ;
- Examen et approbation du compte de liquidation et vote d'une répartition pour solde de tout compte
- Quitus au Liquidateur et décharge de son mandat ;
- Constatation de la clôture de liquidation.
- Pouvoirs en vue des formalités.

Lecture est ensuite donnée du rapport du Liquidateur.

Le président ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation, approuve ledit rapport ainsi que le compte définitif de liquidation qui en résulte, faisant ressortir un solde nul. Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prononce la clôture définitive de la liquidation de la Société A&F HOME'S dont la personne morale cesse d'exister à compter de ce jour, donne quitus au Liquidateur de sa gestion et le décharge de son mandat. Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités nécessaires.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt-et-une heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président de séance et les associés.

Mme BERCOVICI Anna
Liquidateur

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Bercovici', written in a cursive style.

Dénomination : Af Home's
Forme juridique : SAS
Adresse du siège social : 71 avenue de Courseulles 14000 CAEN
Numéro SIREN : 829 486 471

BILAN DE LIQUIDATION EN DATE DU 24/03/2022

ACTIF	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net
Capital souscrit - non appelé			
ACTIF IMMOBILISE (a)			
Immobilisations incorporelles:			
Frais d'établissement			
Frais de recherche et de développement			
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires			
Fonds commercial (1)			
Autres			
Immobilisations incorporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations corporelles:			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériels, et outillage industriels			
Autres			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
Immobilisations financières (2):			
Participations (b)			
Créances rattachées à des participations			
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres			
Total I			
ACTIF CIRCULANT			
Stocks et en-cours (a):			
Matières premières et autres approvisionnements			
En cours de production (biens et services) (c)			
Produits intermédiaires et finis			
Marchandises			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances (3):			
Créances clients (a) et comptes rattachés (d)			
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement (e):			
Actions propres			
Autres titres			
Instruments financiers à terme et jetons détenus			
Disponibilités			
Charges constatées d'avance (3)			
Total II			
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)			
Primes de remboursement des emprunts (IV)			
Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (V)			
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	0	0	0
(1) Dont droit au bail			
(2) Dont à moins d'un an (brut)			
(3) Dont à moins d'un an (brut)			

(a) Les actifs avec clause de réserve de propriété sont regroupés sur une ligne distincte portant la mention "dont... € avec clause de réserve de propriété". En cas d'impossibilité d'identifier les biens, un renvoi au pied du bilan indique le montant restant à payer sur ces biens. Le montant à payer est celui des effets non échus.

(b) Si des titres sont évalués par équivalence, ce poste est subdivisé en deux sous-postes "Participations évaluées par équivalence" et "Autres titres évalués par équivalence". Pour les titres évalués par équivalence, la colonne "Brut" présente la valeur globale d'équivalence si elle est supérieure au coût d'acquisition. Dans le cas contraire, le prix d'acquisition est retenu. La dépréciation globale du portefeuille figure dans la 2ème colonne "Net". La colonne "Net" présente la valeur globale d'équivalence positive ou une valeur nulle.

(c) A ventiler, le cas échéant, entre biens, d'une part, et services d'autre part.

(d) Créances résultant de ventes ou de prestations de services.

(e) Poste à servir directement s'il n'existe pas de rachat par l'entité de ses propres actions.

Certifié conforme

Dénomination : Af Home's

Forme juridique : SAS

Adresse du siège social : 71 avenue de Courseulles 14000 CAEN

Numéro SIREN : 829 486 471

BILAN DE LIQUIDATION EN DATE DU 24/03/2022

PASSIF	
CAPITAUX PROPRES*	
Capital [dont versé...] (a)	
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	
Ecart de réévaluation (b)	
Ecart d'équivalence (c)	
Réserves:	
Réserve légale	
Réserves statutaires ou contractuelles	
Réserves réglementées	
Autres	
Report à nouveau (d)	
Résultat de l'exercice [bénéfice ou perte] (e)	
Subventions d'investissement	
Provisions réglementées	
Total I	
PROVISIONS	
Provisions pour risques	
Provisions pour charges	
Total II	
DETTES (1) (g)	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédits (2)	
Emprunts et dettes financières diverses (3)	
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés (f)	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	
Instruments financiers à terme	
Produits constatés d'avance (1)	
TOTAL III	
Ecart de conversion et différences d'évaluation Passif (IV)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	0
(1) Dont à plus d'un an	
Dont à moins d'un an	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	
(3) Dont emprunts participatifs	

* Le cas échéant, une rubrique "Autres fonds propres" est intercalée entre la rubrique "Capitaux propres" et la rubrique "Provisions" avec ouverture des postes constitutifs de cette rubrique sur des lignes séparées (montant des émissions de titres participatifs, avances conditionnées, ...).
Un total I bis fait apparaître le montant des autres fonds propres entre le total I et le total II du passif du bilan. Le total général est complété en conséquence.

(a) Y compris capital souscrit non appelé.

(b) A détailler conformément à la législation en vigueur.

(c) Poste à présenter lorsque des titres sont évalués par équivalence.

(d) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit de pertes reportées.

(e) Montant entre parenthèses ou précédé du signe moins (-) lorsqu'il s'agit d'une perte.

(f) Dettes sur achats ou prestations de services.

(g) A l'exception, pour l'application du (1), des avances et acomptes reçus sur commandes en cours.

Certifié conforme

Dénomination : Af home's

Forme juridique : SAS

Adresse du siège social : 71 avenue de Courseulles 14000 CAEN

Numéro SIREN : 829 486 471

COMpte DE RESULTAT DE LIQUIDATION EN DATE DU 24/03/2022

Charges (hors taxes)	
Charges d'exploitation (1):	
Achats de marchandises (a)	
Variation des stocks (b)	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (a)	
Variation des stock (b)	
*Autres achats et charges externes	
Impôts, taxes et versements assimilés	
Salaires et traitements	
Charges sociales	
Dotations aux amortissements et dépréciations:	
Sur immobilisations: dotations aux amortissements (c)	
Sur immobilisations: dotations aux dépréciations	
Sur actif circulant: dotations aux dépréciations	
Dotations aux provisions	
Autres charges	
TOTAL I	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (II) :	
Charges financières:	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
Intérêts et charges assimilées (2)	
Différences négatives de change	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	
TOTAL III	
Charges exceptionnelles:	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	
TOTAL (IV)	
Participation des salariés aux résultats (V)	
Impôts sur les bénéfices (VI)	
Total des charges (I+II+III+IV+V+VI)	
Solde créditeur = bénéfice (3)	
TOTAL GENERAL	0
* Y compris	
- redevances de crédit-bail immobilier	
(1) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs.	
Les conséquences des corrections d'erreurs significatives, calculées après	
écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres	
(2) Dont intérêts concernant les entités liées	
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	

(a) Y compris droits de douane.

(b) Stock initial moins stock final : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).

(c) Y compris éventuellement dotations aux amortissements des charges à répartir.

(e) Dettes sur achats ou prestations de services.

(f) A l'exception, pour l'application du (1), des avances et acomptes reçus sur commandes en cours.

Certifié conforme

[Signature]

Dénomination : Af Home's
 Forme juridique : SAS
 Adresse du siège social : 71 avenue de Courseulles 14000 CAEN
 Numéro SIREN : 829 486 471

COMPTE DE RESULTAT DE LIQUIDATION EN DATE DU 24/03/2022

Produits (hors taxes)	
Produits d'exploitation (I):	
Ventes de marchandises	
Production vendue (biens et services) (a)	
Sous-total A - Montant net du chiffre d'affaires	
dont à l'exportation	
Production stockée (b)	
Production immobilisée	
Subventions d'exploitation	
Reprises sur provisions, dépréciations (et amortissements) et transferts de charges	
Autres produits	
Sous-total B	
Total I (A+B)	
Quote-parts de résultat sur opérations faites en commun (II) :	
Produits financiers:	
De participation (2)	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (2)	
Autres intérêts et produits assimilés (2)	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	
Différences positives de change	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	
Total III	
Produits exceptionnels:	
Sur opérations de gestion	
Sur opérations en capital	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	
TOTAL IV	
Total des produits (I+II+III+IV)	
Solde débiteur = perte (3)	
TOTAL GENERAL	

Certifié conforme



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs. Les conséquences des corrections d'erreurs significatives, calculées après impôt, sont présentées sur une ligne séparée sauf s'il s'agit de corriger une écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres	
(2) Dont produits concernant les entités liées	
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	

- (a) A inscrire, le cas échéant, sur des lignes distinctes.
 (b) Stock final moins stock initial : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).
 écriture ayant été directement imputée sur les capitaux propres

(2) Dont intérêts concernant les entités liées	
(3) Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de	

- (a) Y compris droits de douane.
 (b) Stock initial moins stock final : montant de la variation en moins entre parenthèses ou précédé du signe (-).
 (c) Y compris éventuellement dotations aux amortissements des charges à répartir.
 (e) Dettes sur achats ou prestations de services.
 (f) A l'exception, pour l'application du (1), des avances et acomptes reçus sur commandes en cours.